

Alerte générale des organisations syndicales DGFIP :



► Interpellation du Directeur Général (droit d'alerte), sur les risques, après le suicide de 5 agents de la DGFIP

► Suspension de la participation à toute instance sauf CAP et CHS

► Appel à amplifier les mobilisations en cours

► Grève nationale pour le 14 novembre

Maintenir l'allure !

Après la journée de grève massive du 16 septembre, la mobilisation ne faiblit pas à la DGFIP.

Pas un jour ne passe sans qu'un ou plusieurs départements ne soient dans l'action.

Sous des formes variées, fermeture et blocage de centres, interpellations d'Elus, envahissements, distributions de tracts auprès de la population, marches citoyennes comme celles des Pyrénées orientales ou de Loire Atlantique, qui ont eu lieu ce 8 octobre.

Partout dans les villes concernées par la fermeture d'implantations des Finances Publiques, les agents exigent avec force et détermination le retrait du plan DARMANIN.

La DNEF, la DGE et la DVNI ne sont pas en reste puisque, devançant les organisations syndicales nationales, nous avons en intersyndicale CGT et Solidaire, organisé une votation qui a d'ores et déjà recueilli plus de 250 bulletins.

Le nombre et l'ampleur de toutes ces initiatives d'actions, menées dans les formes les plus diversifiées, montrent à quel point le plan de restructuration de la DGFIP est contesté.

Tel un rideau de fumée, pour mieux masquer sa terrible réalité, l'appellation de ce plan à évolué, histoire de le rendre plus positif. Mais le « Nouveau réseau de Proximité », en guise de substitut à « la géographie revisitée », ne parvient pas plus à cacher sa totale nocivité.

La mobilisation, la participation et le nombre d'initiatives démontrent combien est majoritaire, parmi les agents, le rejet de la casse de la DGFIP.

Nous sommes et demeurons engagés dans un processus de lutte qui, jour après jour, imprime un rythme et une allure qu'il nous appartient de soutenir et d'amplifier.

Pour toujours dans nos mémoires.

Florian nous a quittés brutalement.

Nous déplorons son départ qui nous a plongés, comme tous ceux qui le connaissaient, dans une immense peine.

Mais nous ne pouvons pas le laisser partir sans lui dire qu'il va manquer à tous ceux qui le côtoyaient, forts nombreux et qui appréciaient ses qualités humaines et cette attention qu'il savait nous témoigner à chaque échange, lors de ces moments volés où nous prenions un peu de temps pour parler.

Nos pensées vont à son épouse, son fils, sa famille, ses proches et ses collègues de travail, pour lesquels il avait toujours un mot sympa à dire et même, tel un troubadour, une musique à jouer...

Merci Florian pour tous ces moments qui resteront gravés dans nos souvenirs.

EN BREF

Suspension du dispositif des agences comptables

Seulement 3 collectivités restaient en lice pour expérimenter le projet d'agences comptables dans le secteur public.

Devant le peu d'enthousiasme des élus locaux, la DGFIP et nos chers ministres initiateurs ont dû suspendre l'expérience.

Cela ne nous peinera pas !

PROJET DE LOI DES FINANCES 2020

Question de priorités !

Le Projet de Loi de Finances 2020 (PLF) a été présenté le vendredi 27 septembre. Mais, le Ministre de l'action et des comptes publics, Gérald DARMANIN, a d'ores et déjà fait une tournée promotionnelle. A l'entendre, il s'agit d'un tournant social, le gouvernement « rend » du pouvoir d'achat aux français.

En réalité, ce projet de loi de Finances s'inscrit pleinement dans la ligne des deux premiers budgets du quinquennat Macron : injustice fiscale et régression sociale.

Tout d'abord, il est toujours bon de le rappeler, mais les mesures adoptées en 2018 et 2019 (suppression de l'ISF, « flat tax » sur les revenus de capitaux, allègement de « l'exit tax »...) sont maintenues.

Et le gouvernement continue et accélère...

Leur priorité : baisser l'impôt sur les sociétés pour les grands groupes. Les entreprises de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires verront leur taux baisser de 33,3 % en 2019 à 31 % en 2020, puis 27,5 % en 2021 et enfin 25 % en 2022.

Au global, la baisse d'impôt sur les sociétés en France devrait se chiffrer à 11 milliards d'euros sur le quinquennat.

Au deuxième trimestre 2019, les dividendes versées par les entreprises du CAC 40 ont battu des records (+ de 3,1 %, après déjà une hausse en 2018 de 14,3 %). La France est le plus grand payeur de dividendes en Europe et a vu leurs montants atteindre 51 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre.

Bref, encore une mesure dogmatique et défavorable aux salariés.

Pour une meilleure répartition des richesses, on repassera !

Baisse de l'impôt sur le revenu

Le gouvernement envisage un abaissement de la première tranche de l'impôt sur le revenu : le taux de 14%, qui s'applique aux revenus compris entre 9 964 euros et 27 519 euros, va passer à 11%. Le seuil d'entrée de la tranche à 30% devrait, quant à lui, baisser à 25 406 euros contre 27 520 euros.

Le gouvernement continue l'affaiblissement des impôts progressifs (comme l'impôt sur le revenu) tout en poursuivant la hausse des prélèvements non progressifs (TVA, CSG...).

Rappelons qu'un impôt progressif est un impôt dont le taux s'accroît avec le niveau de revenu ou de patrimoine et qui, du coup, touche davantage les riches que les pauvres. Donc pour plus de justice fiscale, on repassera !

Suppression de la taxe d'habitation

Le budget 2020 acte la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation. Pour rappel, l'impôt local portant sur les résidences principales sera définitivement supprimé pour 80% des Français les plus modestes l'an prochain.

Cependant, c'est le plus grand flou sur le dispositif de compensation de la taxe d'habitation proposée par le Gouvernement. Aucune

garantie sur la pérennité des ressources. De nombreux élu.e.s locaux pointent les risques d'affaiblissement des collectivités locales.

Bref, pour un financement juste des services publics locaux, on repassera !

Emplois publics toujours en berne

Même si le gouvernement a apparemment renoncé à l'objectif de supprimer 120 000 postes dans l'ensemble de la fonction publique, il n'en demeure pas moins que le projet de loi de finances 2020 entérine, une nouvelle fois, de nombreuses suppressions. Le ministère de l'économie et des finances devrait voir son budget baisser de 120 millions d'euros et perdre près de 1 700 postes. Une diète qui va se poursuivre jusqu'à la fin du quinquennat avec plus de 5 700 postes supprimés jusqu'en 2022.

La Transition écologique devrait perdre plus de 1 750 postes en 2020 (soit 1,8 % de ses effectifs), et près de 5000 sur trois ans jusqu'en 2022.

On voit bien quelles sont les priorités de ce gouvernement : baisser l'impôt des plus aisés et des grands groupes, et réduire encore les services publics, déjà exsangues.

Pour la lutte contre les inégalités, la fraude fiscale et le réchauffement climatique, on repassera ! ■

Surprise partie à la DRFiP de Paris

Le 8 octobre 2019, une centaine de nos collègues parisiens se sont invités à une réunion dans laquelle ils ont interpellé, le Directeur Général, M. FOURNEL, en déplacement à St Sulpice.

Surprise partie

Cette réunion était une assemblée du FiPLAB (Laboratoire d'Innovation Publique pour la région Ile de France...en bref un « think tank » pour détruire le réseau), réunissant tous les directeurs d'Ile de France.

Face à la détermination de la délégation, le directeur de l'inter-région, qui devait recevoir le DG, a été contraint d'annuler ce grand raout. Le DG a été sommé de communiquer sur ses projets de géographie revisitée et de « démétropolisation » pour Paris.

Ce dialogue s'est vite transformé en une vive confrontation entre un technocrate froid et des agents attachés au quotidien à défendre le service public. Le contraste était saisissant entre les propos mécaniques, formatés du DG et l'enthousiasme, la détermination des manifestants.

M. FOURNEL s'est montré incapable d'annonces précises.

Pour autant, ses propos font froid dans le dos

Il a justifié les fusions de services annoncées par le DRFiP par « le bon équilibre de la taille des services ».

S'agissant de la « démétropolisation » il nous a appris que le tiers des agents de la DGFIP (soit au moins 30 000 collègues) était concerné.

Ainsi Paris, l'Ile de France et les grandes métropoles perdront selon lui entre 2 000 à 3 000 emplois. Il ne s'agit selon lui que d'une unification (rapport Gardette), d'une convergence du recouvrement. Les recettes fiscales, amendes et recettes non fiscales d'un côté ; le recouvrement des cotisations sociales de l'autre. Ne soyons pas dupes : il n'a pas exclu une fusion à terme.

La DRFiP Paris est promise à la vente à la découpe...

Ainsi, le DG n'a pu garantir le maintien du Centre des Gestions des Retraites (CGR) parisien.

Il a annoncé qu'à la suite d'un appel d'offre, les communes seront sélectionnées selon un tirage au sort, qui devant l'indignation de la salle s'est mué en jury de sélection.

Le DG a été totalement incapable de se prononcer sur les exemples concrets cités par l'assistance. Quid de la centaine de collègues des Services de Publicité Foncière (SPF) dont « une partie de mission » quittera Paris ? Resteront-ils dans le XXème arrondissement ? Resteront-ils tous en SPF ? Quelles missions pouront-ils exercer ? Ces questions légitimes restent sans réponse.

Alors que le DG s'apprêtait à mettre fin sèchement à la réunion, les agents ont rappelé le droit d'alerte déposé le 3 octobre par les syndicats nationaux (Solidaires, CGT, FO, CFDTCTC).

Rappelons que lors du CTR, le DG ne s'était pas levé pour observer une minute de silence en mémoire des collègues qui ont eu recours à un geste désespéré, depuis le mois de juin à la DGFIP. Cette fois-ci, il s'est trouvé contraint devant la pression à se lever avec l'ensemble des directeurs pour observer la minute de silence ■

RESEAUX SOCIAUX

Ça va mieux en le disant tweetant !

Vers une nouvelle identité visuelle du ministère ?

MINISTÈRE DE L'ACTION
DES COMPTES PUBLICS
ET DES TWEETS

Le tweeter compulsif de Bercy a encore sévi. Nous ne pouvions le laisser faire !

Acte 1, Le ministre est content de lui ! Pas nous !

Suivez
nous sur



CGT_DNEF



Acte 2, Le ministre fait de la propagande!





Dans un rapport parlementaire, consacré au bilan de la lutte sur les montages frauduleux transfrontaliers, deux députés (Emilie CARIOT-LREM et Pierre CORDIER-LR) proposent ensemble de préserver les moyens nécessaires à la lutte contre la fraude.

Comme ça n'est pas tous les jours que des députées, dont l'une appartenant à la majorité parlementaire, contredisent les propos du Ministre DARMANIN, nous leur donnons volontiers la parole.

Les rapporteurs estiment que si de nombreux dispositifs ont été adoptés afin de lutter contre les comportements fiscaux inappropriés, la police et l'administration fiscale présentent néanmoins des lacunes.

Aussi proposent-ils, parmi leurs recommandations (page 10 du rapport 2252) de préserver les effectifs du contrôle fiscal et de mener une politique de ressources humaines afin d'assurer l'attractivité de la Police Financière sur le plan de la formation, des conditions d'avancement et de primes de technicité).

Ils auraient pu être plus offensifs encore, notamment parce que l'efficacité du contrôle fiscal c'est aussi renforcer les services (SIP, SIE...), mais ne boudons pas notre plaisir.

Perdre sa vie au travail ?

Nous reproduisons, ci-dessous, des extraits de la déclaration lue par les organisations syndicales des Finances Publiques (Solidaires, CGT, F.O., CFDT et CFTC), lors de l'ouverture de la séance du Comité Technique de réseau, convoqué pour le 3 octobre 2019.

Une minute de silence, en mémoire de nos collègues qui ont mis fin à leurs jours, sur le lieu du travail ou au dehors, a été observée à l'issue de cette lecture.

L'intersyndicale vous alerte solennellement quant à la dangerosité de poursuivre la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité dans le contexte particulièrement sensible que connaît la DGFIP.

L'administration a une obligation de sécurité de résultat (art. L4121-1 du Code du travail). L'article L4121-2 précise les grands principes de prévention, dont le premier auquel est tenu l'employeur qui est d'éviter d'exposer ses agents à des risques.

Depuis 2009, 631 trésoreries ont fermé. Leur nombre est passé de 4200 en 1998 à 2354 en 2017. L'ensemble des missions de la DGFIP est mis à mal par la démarche stratégique, le plan d'adaptation des structures du réseau (ASR) et plus globalement la déclinaison de CAP22...

Les résultats de l'observatoire interne montrent année après année une tendance nette à la dégradation. Ils sont le reflet des réformes successives imposées par la direction générale... Les agents et agentes de la DGFIP sont 69 % à trouver que la DGFIP évolue trop rapidement et ils sont 76 % à trouver que ces évolutions sont négatives. D'ailleurs 76 % des agents n'ont pas confiance quant à leur avenir au sein de la DGFIP. 61 % des agents trouvent que leur

motivation au travail diminue. Les fusions de services, les restructurations perpétuelles, la perte des 40 000 postes de notre administration sont autant d'éléments qui jouent nécessairement sur la santé des personnels.

Les fonctionnaires n'échappent pas à l'insécurité du travail qui englobe aussi la crainte d'une dégradation des conditions de travail... le premier facteur de risque de stress au travail en Europe est « la réorganisation du travail » devant « la charge de travail », le « harcèlement » ou le « manque de soutien des collègues et des supérieurs ». Et on peut dire qu'avec les restructurations permanentes, les agents de la DGFIP sont une population à risque. La charge de travail est jugée trop importante par les médecins de prévention, eux-mêmes, dans leur rapport annuel de 2018 (p91).

Ils notent la réduction des effectifs, les départs en retraite, le manque de « sacheurs », le manque de « tuiage » comme autant de facteurs aggravants...

Concernant les réorganisations des services, ils soulignent les transformations des métiers, les orientations mal accompagnées et peu anticipées comme autant de risques psychosociaux qui peuvent porter atteinte à la santé des agents... Les ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au travail), dans leur rapport (p11), observent

des conditions de travail dégradées..., malgré les signalements faits à la direction depuis des années par la hiérarchie... Ils observent également un manque de considération et de reconnaissance pour les efforts accomplis par les agents qui maintiennent leur service à flot malgré les difficultés. La pression et la charge de travail sont pointées comme croissantes en raison des absences et des baisses d'effectifs... Peu à peu la démotivation s'installe et des conflits de valeur se développent autour de la qualité du travail.

Les ISST relèvent, comme facteurs de contraintes identifiées et sources de Risques Psycho-sociaux, l'enchaînement des réformes.

Dans ces conditions, nous réitérons notre exigence d'avoir au plus vite une réponse écrite à notre déclaration du 20 septembre et à notre demande de report de tous les GT prévus dans l'attente de votre réponse, ou de celle du Ministre.

Sans une réelle prise de conscience de l'urgence de la situation, votre responsabilité serait pleinement engagée.

Aussi, l'intersyndicale exerce, un droit d'alerte conformément à l'article 5-6 du décret 82-453 du 28 mai 1982... ■